



15.088

Massnahmen zur Bekämpfung der Schwarzarbeit. Bundesgesetz

Mesures en matière de lutte contre le travail au noir. Loi fédérale



RIME JEAN-FRANÇOIS

Fribourg

Groupe de l'Union démocratique du Centre (V)

Rime Jean-François (V, FR): Monsieur Feller, vous nous avez dit avec conviction que vous vouliez que ces règles soient appliquées à tout le monde. Alors, croyez-vous vraiment qu'elles seront appliquées aux entreprises étrangères qui envoient des collaborateurs travailler en Suisse?